



Communiqué de presse
Paris le 21 octobre 2008

Dès le 15 janvier 2009, Orange proposera une offre inédite pour faciliter l'accès à l'Internet mobile aux étudiants

Une offre d'accès Internet mobile « tout compris » réservée aux étudiants

Tout étudiant pourra, dès le 15 janvier 2009, accéder à Internet en toute simplicité, à la maison ou en mobilité, grâce à l'offre étudiant d'Orange à 40 euros par mois qui comprend :

- Un Netbook avec un écran de 10"
- Une clé 3G+ associée à un forfait Internet Everywhere, disponible 24h/24, dans la limite de 1Go/mois

L'offre pourra se décliner sans Netbook, pour les étudiants qui souhaiteraient s'équiper d'un autre modèle de PC, elle comprendra alors pour 40 euros par mois :

- Une clé 3G+ associée à un forfait Internet Everywhere, disponible 24h/24, dans la limite de 1Go/mois
- Une offre de remboursement de 200 euros sur présentation du justificatif d'achat du PC

Un accès Internet partout

Avec la clé 3G+ d'Orange, l'utilisateur pourra accéder à Internet partout : plus de 99% de la population est couverte en EDGE et 68% en 3G+, grâce au réseau Haut Débit mobile Orange.

Très simple à utiliser (plug and play) et compact (poids : 30g, dimensions : 85,6 x 25,6 x 11,6mm), la clé permet d'atteindre des débits jusqu'à 3,6 Mb/s et dispose d'un emplacement SD card (carte mémoire externe). Elle est compatible Windows Vista, XP-SP2, Mac OS 10.4 et 10.5.

Cette offre sera disponible sur le web avec un engagement de 24 mois et sous réserve de présentation des justificatifs du statut étudiant.

Un partenariat entre Orange et le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Cette offre vient concrétiser l'engagement d'Orange visant à faciliter l'accès à Internet pour tous et répond aux attentes fortes du gouvernement de développer le numérique sur tout le territoire et de dynamiser les universités et les pôles de recherche en France à travers le numérique.

Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et Pierre-Antoine Badoz, directeur des affaires publiques chez Orange, ont officialisé l'engagement du gouvernement et d'Orange dans le développement du numérique à l'occasion d'une cérémonie de signatures qui s'est déroulée ce matin à 11h au Ministère.

A propos d'Orange

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. France Télécom sert près de 174 millions de clients sur les cinq continents au 30 juin 2008, dont les deux tiers sous la marque Orange. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 52,9 milliards d'euros en 2007 (26,3 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2008). Au 30 juin 2008, le Groupe comptait 113,8 millions de clients du mobile et 12,2 millions de clients ADSL.

Lancé en juin 2005, le programme NExT (Nouvelle Expérience des Télécommunications) permet au Groupe de poursuivre sa transformation d'opérateur intégré afin de faire de France Télécom l'opérateur de référence des nouveaux services de télécommunications en Europe. En 2006, Orange est ainsi devenue la marque unique du Groupe pour l'Internet, la télévision et le mobile dans la majorité des pays où le Groupe est

présent. Dans le même temps, Orange Business Services est devenue la marque des services offerts aux entreprises dans le monde. France Télécom est le troisième opérateur mobile et le premier fournisseur d'accès Internet ADSL en Europe et parmi les leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales.

France Télécom (NYSE:FTE) est cotée sur Euronext Paris (compartiment A) et sur le New York Stock Exchange.

Pour plus d'informations : www.orange.com, www.francetelecom.com, www.orange-business.com

La marque Orange et autres noms de services et de produits Orange cités dans ce communiqué sont des marques appartenant à Orange Personal Communications Services Limited, Orange France ou France Télécom.

Contact presse

Madeleine Neves – 01 55 22 11 99

madeleine.neves@orange-ftgroup.com